

FAQ à propos de la sélection internationale

Candidature

Pourquoi choisir l'ENS ?

L'École normale supérieure (ENS) est un établissement supérieur pour les études pré doctorales et doctorales (graduate school) et un haut lieu de la recherche française. Elle accueille quinze départements d'enseignement et de recherche qui couvrent l'essentiel des disciplines littéraires et scientifiques. Elle apparaît dans les classements mondiaux comme le premier établissement français <http://www.ens.fr/actualites/a-la-une/article/l-ens-internationalement-reconnue>

L'ENS de Paris est située au cœur de la capitale, dans le quartier latin connu depuis plusieurs siècles pour son bouillonnement intellectuel et culturel. Il y fait bon vivre et apprendre.

<http://www.ens.fr/campus/cadres-de-vie/>

Quelles sont les conditions d'éligibilité de la sélection internationale?

- Ne pas avoir dépassé la date de son 26^{ème} anniversaire à l'ouverture des inscriptions
- ne pas avoir déjà candidaté à la sélection internationale de l'ENS
- déclarer sur l'honneur n'avoir séjourné en France que moins de 10 mois dans l'année de la candidature et celle qui la précède.
- justifier que vous avez validé une année universitaire à l'étranger dans l'année civile précédant l'ouverture des candidatures
- justifier, au 1^{er} septembre suivant le jury d'admission, la validation d'au moins deux années d'enseignement supérieur à l'étranger.

A titre exceptionnel, le directeur de l'ENS peut autoriser à concourir des candidats ayant eu un parcours académique à l'étranger hors-norme ne remplaçant pas ces conditions.

Quand et où se déroule la sélection internationale ?

Les candidatures à la sélection internationale se font entre décembre et février.

En mars, la liste des admissibles est publiée et chaque candidat est averti du résultat. Les admissibles sont convoqués pour les épreuves écrites et orales, en mai pour les Sciences, en juillet pour les Lettres. Les listes des admis sont connues à l'issue des épreuves.

Les épreuves ont lieu à Paris.

Quels sont les documents nécessaires pour le dossier de candidature à la SI ?

- passeport (pour les candidats non-européens) ou carte nationale d'identité (candidats européens)
- diplôme de fin d'études secondaires
- relevés de notes universitaires
- formulaire détaillé de candidature, daté et signé (à télécharger sur www.ens.fr/admission/selection-internationale/article/session-2017)
- lettre de motivation (entre 1 et 3 pages, Times New Roman, police 12, interligne 1.5)

- votre projet d'études et éventuellement de recherche (entre 1 et 3 pages, voir explication ci-dessous)
- CV
- lettres de recommandation de 2 de vos enseignants d'université
- Si vous postulez en Lettres, une bibliographie (voir explications ci-dessous)
- Si vous postulez en Sciences, 2 adresses électroniques d'enseignants recommandeurs (avec numéro de téléphone si possible)

Tout dossier incomplet sera rejeté.

La bibliographie demandée en Lettres, qu'est-ce-que c'est ?

La bibliographie est une liste de 10 titres maximum mentionnant des ouvrages ou des articles que vous avez lus et qui ont une importance dans votre itinéraire intellectuel, dont au moins 3 ouvrages en français.



Que doit mentionner mon projet d'études ?

Le projet fait au maximum trois pages (soit 10000 signes). Il ne s'agit pas d'une lettre de motivation mais d'un projet de recherche qui présente un objet précis, une problématique suivie d'une argumentation appuyée sur quelques hypothèses. Le matériel sur lequel s'appuie le projet (terrain, corpus, archives, etc.) doit être décrit avec précision. Le projet se positionne par rapport à une littérature scientifique existante en mobilisant un petit nombre de références utiles et clairement présentées.

Cette présentation doit être écrite en français pour les candidats dans les disciplines littéraires. Il peut être en français ou en anglais pour les candidats dans les disciplines scientifiques.

Où envoyer mes documents ?

Les documents constitutifs du dossier doivent être déposés sur la plateforme dématérialisée Dematec pour laquelle les candidats reçoivent un mail d'activation après avoir rempli le formulaire initial sur notre page Web.

Quel est le taux de sélection ?

Chaque année, nous recevons plus de 600 dossiers, dont seulement 320 à 340 sont recevables (complets et conditions d'éligibilité respectées). Environ 50 dossiers sont retenus. Sur ces 50 candidats admissibles, 20 sont admis et deviennent boursiers de la sélection internationale.

Dois-je traduire les documents demandés pour le dossier de candidature?

En Lettres, le formulaire détaillé de candidature, la lettre de motivation, le projet d'études et la bibliographie doivent être en français.

En Sciences, le formulaire détaillé de candidature et la lettre de motivation peuvent être en français ou en anglais.

Passeport ou carte nationale d'identité n'ont pas à être traduits.

Le diplôme de fin d'études secondaires et les relevés de notes universitaires doivent être en français ou en anglais

Acceptez-vous des lettres de recommandations qui ne sont pas sur le modèle demandé ?

Oui, vos professeurs peuvent choisir leur propre modèle. Le modèle suggéré par l'ENS est à télécharger sur www.ens.fr/admission/selection-internationale/article/session-2017

Est-ce que je peux aussi postuler au diplôme de l'ENS ?

Vous pouvez postuler sur le site de l'ENS au mois d'avril. L'admission au DENS ne donne pas droit à une bourse, mais vous pourrez préparer à la fois un master et le DENS.

<http://www.ens.fr/admission/diplome-de-l-ens/>

Certains départements ouvrent également des candidatures à leur master. Visitez le site Web du département.

Visas et campus France

Quel visa demander ?

Normalement, les candidats admissibles soumis au visa doivent demander un visa « concours à entrées multiples de 3 mois ». Ce visa leur permet de venir passer les épreuves en juillet et de revenir en septembre s'ils sont admis sans avoir à redemander un visa (ou même de rester en France entre juillet et Septembre).

Attention, les pays suivants sont soumis à la procédure Campus France pour la demande de visa et leurs ressortissants doivent impérativement ouvrir un compte Pastel sur le site de Campus France : www.campusfrance.org >Préparer son séjour >S'inscrire >Pays à procédure CEF, pour les ressortissants des 35 pays suivants Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville , Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, États-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Taiwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Certains de ces pays bénéficient de programmes et procédures spécifiques pour l'inscription sur Campus France. Pour plus de détails, contacter l'ENS par mail à ens-international@ens.fr ou par téléphone au 01 44 32 31 98.

Est-ce que Campus France envoie ma candidature à l'ENS ?

Non, campus France ne transfère pas votre candidature à la sélection internationale. Mais vous aurez besoin d'un compte Pastel sur Campus France quand vous demanderez un visa pour venir à Paris pour les épreuves.

Épreuves

Quelles sont les épreuves en Lettres ?

Les 3 épreuves écrites sont :

- étude de documents (4h)
- épreuve de spécialité choisie par le candidat (4h)

Pour ces 2 épreuves, le candidat pourra rédiger en français ou en anglais (en Littérature, le choix du français sera privilégié).

-épreuve de langue française (4h), à rédiger obligatoirement en français.

Les épreuves orales sont :

- oral de spécialité : questions et/ou commentaire de document dans la spécialité choisie (1h de préparation et 30 minutes de passage). Le candidat pourra s'exprimer en français ou en anglais.
- entretien : présentation du cursus antérieur et du projet universitaire et professionnel (Le jury s'exprimera uniquement en français. Le candidat pourra s'exprimer en français ou en anglais).

Sujets des années précédentes sur : <http://www.ens.fr/admission/selection-internationale/rapports-et-sujets-78/>



Quelles sont les épreuves en Sciences

En Sciences, les 2 épreuves écrites sont :

- exercices dans la discipline principale (3h)
- exercices dans la discipline secondaire (2h)

Les 2 épreuves orales sont :

- exercices dans la discipline principale (préparation 15 minutes, passage 1h)
- exercices dans la discipline secondaire (passage 45 minutes)

Les sujets sont en français et en anglais. Les candidats peuvent répondre en français ou en anglais.

Sujets des années précédentes sur : <http://www.ens.fr/admission/selection-internationale/rapports-et-sujets-78/>

Comment se passe l'entretien avec le jury pour les admissible en Lettres ?

Pendant l'entretien, le candidat commence par se présenter pendant 10 minutes maximum, détaillant son parcours et ses projets universitaires et professionnels.

Ensuite, le jury le questionne pendant 10 minutes.

Puis-je utiliser un dictionnaire ou des documents personnels pendant les épreuves ?

Il est interdit de se servir de documents personnels pendant les épreuves.

En Lettres, le dictionnaire est interdit.

Suis-je autorisé à utiliser une calculatrice ?

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Qui sont les membres du jury ?

Les membres du jury sont des enseignants français ou étranger, en poste à l'ENS ou dans une autre université. La liste du jury sera affichée au moment des épreuves.

Coût

Si je suis admissible et convoqué à Paris pour les épreuves, l'ENS paye le voyage ?

L'ENS ne paie pas le billet d'avion, sauf cas exceptionnel. Mais vous pouvez demander un remboursement partiel si vous n'êtes pas ressortissant de l'union européenne. L'ENS offre à chaque candidat des tickets pour des petit-déjeuners et déjeuners à la cantine de l'École.

Si je suis admissible, puis-je loger à l'ENS durant les épreuves ?

Oui, les candidats qui viennent passer les épreuves peuvent demander une chambre. Le prix de 10 nuits a été fixé à 250 € (et 30 € par nuit supplémentaire). Voir question dans «Divers ».

A quel montant s'élève la bourse de la SI ?

La bourse est de 1000 € mensuels, pendant 36 mois. Voir question dans «Divers ».

Quel est le montant des frais de scolarité

En France, dans les universités publiques, les frais de scolarité sont payés par l'État.

Quel est le montant des frais d'inscription ?

Les frais d'inscription sont évalués chaque année. Ils sont d'environ 500 à 600 € pour l'année universitaire.

Quel est le coût de la vie en France ?

Le coût de la vie à Paris est d'environ 800 € par mois. Le coût des repas est de 280 à 300 € par mois.

Langues

Quelles sont les langues d'enseignement ?

Dans les disciplines littéraires, les cours sont en français. Dans les disciplines scientifiques, ils sont en français ou en anglais, selon les départements.

Quel niveau de langue est requis ?

Aucun niveau de langue n'est exigé. Les étudiants en Lettres doivent lire et écrire le français suffisamment bien pour suivre des cours et passer des épreuves (niveau B1).

Puis-je prendre des cours de français à l'ENS ?

Oui, l'ENS propose des cours de français de différents niveaux, tout au long de l'année.

Des cours FLE sont proposés aux étudiants étrangers dès début septembre.

Cursus

Quels sont les cours proposés dans ma discipline ?

Voir les détails sur les sites des départements :

En Lettres :

<http://www.ens.fr/IMG/file/brochures%20ENS/Brochures%20Lettres%202016-2017.pdf>

En Sciences :

<http://www.ens.fr/IMG/file/admission/Rentree%202016/Livret%20enseignements%20Sciences%202016%202017.pdf>

Ai-je le droit de faire une année de coupure pendant mes 3 années d'études ?

Les boursiers de la sélection internationale ont le droit de demander jusqu'à 2 années de césure au cours de leurs études (soit des congés semestriels, soit annuels). La bourse n'est pas versée pendant ce congé.

Puis-je choisir mon tuteur à l'ENS ?

Votre tuteur vous est désigné par votre département. Vous en êtes informé à la rentrée de septembre.

L'inscription au diplôme de l'ENS est-elle obligatoire?

Oui, si vous êtes admis à la sélection internationale, vous devez vous inscrire au diplôme. Pour le valider, vous devez obtenir 72 ECTS (crédits) en plus de ceux obtenus pour votre master. Vous avez 3 ans pour valider le DENS.

L'inscription en master est-elle obligatoire ?

Oui, si vous êtes admis, vous devez vous inscrire en master (ou en dernière année de licence, en fonction du niveau de recrutement), soit à l'ENS soit dans une de nos universités partenaires.

<http://www.ens.fr/formation/masters/>

Divers

Comment est équipée la chambre ?

La chambre est meublée.

Pour la durée des épreuves, draps, oreiller, couverture et serviettes de toilette sont fournis. Des cuisines communes sont à disposition des candidats à chaque étage et casseroles, assiettes, couverts et verres sont mis à la disposition des candidats.

Si vous êtes admis, vous avez le droit à une chambre (contre un loyer de 320 €/mois). Elle est meublée mais ne sera pas équipée de linge, contrairement au mois de juillet.

Est-ce obligatoire d'ouvrir un compte en banque en France ?

Si vous êtes admis, vous recevrez une bourse de 1000 € / mois. L'ENS ne peut créditer cette somme que sur un compte français. C'est la raison pour laquelle vous devez ouvrir un compte bancaire en France.